

Tél: 03.29.36.34.42
Fax :03.29.36.32.23

mairie.tremonzey@akeonet.com

NOTE D'INFORMATION Décembre 2010

SICOTRAL

Le 1er janvier 2011, le SICOTRAL sera notre nouveau service chargé du ramassage des ordures ménagères et de la gestion de la déchetterie. Cette évolution est due, entre autre, aux Accords de Grenelle qui contraignent les collectivités locales à mettre en place un mode de facturation dit « incitatif » dont l'objectif est d'amener les citoyens à trier davantage et à produire moins de déchets afin de réduire les impacts environnementaux. Cette évolution est fixée à l'horizon 2014.

Les enjeux sont évidemment fort louables mais exigent le sens des responsabilités de tous. Les effets secondaires sont connus : dépôts en bord de route, brûlage de produits nocifs au fond des jardins ou dans les chaudières, dépôts de sacs d'ordures chez le voisin ou à l'entreprise... J'espère que la conscience environnementale de chacun évitera ces dérives condamnables.

J'insiste particulièrement sur la notion de poubelle personnelle. Chacun doit traiter ses propres ordures que l'on soit privé, artisan ou service public. Ainsi la Mairie possède son propre bac pour ses déchets et non pour les déchets des ménages...

De nombreuses questions nous ont été posées au moment de la distribution des bacs, je les ai évidemment transmises au SICOTRAL, voici ses réponses :

Peut-on refuser un bac individuel? Non, ils sont attachés au logement par le code barre et la « puce ».

Quel est le futur calendrier et quels sont les horaires de passage du camion de ramassage :

Les lundis après midi des semaines impaires

Pourquoi les plus petits bacs (140 litres) n'ont pas été mis à disposition des usagers? Compte tenu de l'expérience du SICOTRAL, il s'avère que les bacs de 180 et 240 litres sont les mieux adaptés aux fréquences de ramassage. De plus le tarif de la levée est proportionnel au volume, ce qui ne pénalise pas les utilisateurs. Les personnes qui veulent absolument des bacs de 140 l doivent les fournir.

L'équipement en serrures? Le SICOTRAL est très étonné par la forte demande de serrures. Seules les serrures des usagers obligés de déplacer leur bac en bout d'une rue que le camion ne peut pas emprunter, à plus de 50 mètres de la limite de propriété seront pris en charge. Au village, seules 5 personnes remplissent ces conditions. Ces équipements ne pourront pas être mis en place dans l'immédiat et seront installés à votre domicile.

A quel moment les bacs des usagers qui les mettent à disposition seront-ils équipés de puces?

Le « puçage » de ces bacs sera effectué lors du premier ramassage. Pour que le chauffeur puisse identifier ces bacs, chacun est prié de noter son nom et son adresse dessus. En cas de besoin, la Mairie peut vous aider dans cette démarche

Il est impossible de mettre des serrures sur les bacs de ces personnes. Des bacs neufs seront mis à leur disposition si elles désirent malgré tout une serrure.

Comment peut-on réduire le poids de ses déchets?

Pour réduire ses déchets, adoptez le réflexe compost : la part des seuls déchets putrescibles représente 125 kg par habitant par an. Il est facile, en particulier à la campagne, de se confectionner un pourrissoir qui bien géré peut même permettre la production d'un compost fertilisant.

Trier permet de réduire également ses propres déchets, des containers sont prévus derrière la Mairie : verre, plastique de contenants, papier et cartons, petits objets métalliques, ainsi qu'un container de verre aux Trémeurs. Une réglette de tri est joint à ce document. Consultez la.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

La population du village sera recensée à partir du 20 janvier jusqu'au 19 février. Nathalie LE LAY est chargée de coordonner ces travaux et Isabelle HESLING de collecter les informations.

Merci pour votre collaboration.

Tél: 03.29.36.34.42

Fax :03.29.36.32.23

mairie.tremonzey@akeonet.com

NOUVEAUX HABITANTS

Madame et Monsieur JEANNEY et Mademoiselle Elodie GURY Route de la Gare...

LE CLUB DE TENNIS DE TABLE

L'Association Sportive du village continue à organiser des entraînements pour tous les volontaires. Actuellement plusieurs jeunes enfants participent à des séances d'initiation sous la responsabilité d'Eloi. Jeunes sportifs, on vous attend les mardis soir dans la salle de tennis de table de la commune. Un essai ne vous engage pas obligatoirement...

PLU

Les contours de notre futurs PLU prennent forme. Les futures zones urbanisables doivent répondre à tous les critères définis par le SCOT. On s'oriente vers l'ouverture d'une nouvelle zone constructible aménagée, en amont des Jus et sur des zones intermédiaires pour unifier le tissu urbain. Des réunions d'information sont prévues pour 2011.

LES PERSPECTIVES 2011

L'année 2011 s'ouvre avec les mêmes objectifs que ceux de 2010. Le dossier Presbytère est toujours dépendant des aides financières demandées. A ce jour, 3 financements sur 4 sont concrétisés : L'Etat, une aide sous forme de réduction de TVA et le Conseil Général. La Région devrait nous donner réponse en cette fin d'année. Grand merci à tous ces financeurs en ces temps de restriction financière.

Les employés communaux seront mis à contribution pour démolir les structures inutiles des bâtiments du presbytère et débarrasser les gravats. **Si vous êtes amateurs de vieux planchers pour faire de l'allume feu, faites-le savoir rapidement.**

La BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Lors de l'inauguration de votre bibliothèque, nombreux d'entre vous ont pu découvrir ce nouveau service mis à votre disposition. Pour le plaisir de la lecture, pour des recherches spécifiques, pour se détendre, pour donner aux enfants l'envie de tourner les pages d'un livre et découvrir une histoire ou l'imaginer, la bibliothèque vous propose de nombreux ouvrages ainsi qu'un poste informatique. Vous pouvez consulter sur place ou emprunter gratuitement romans, policiers, romans en gros caractères, documents d'histoire, documentaires (histoire, géographie, sciences, nature, cuisine...), BD pour adultes, ouvrages pour enfants (romans, albums, BD...)

La bibliothèque a besoin de vous pour être vivante et attractive. Elle est ouverte le mercredi de 11 h à 12 h et le vendredi de 16 h 30 à 18 h 30. Si vous souhaitez une autre plage horaire ou un autre jour d'ouverture, merci de me le faire savoir en remplissant le coupon réponse ci-dessous et en le déposant avant le 20 décembre dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Nicole DAGUEY. Adjointe. Responsable de la bibliothèque.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Jour d'ouverture souhaité :

Horaires :

Suggestions :

NOM Prénom

Le Conseil Municipal se joint à moi pour souhaiter à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Le Maire, Rémi RITTER